

RÉPONSE MUNICIPALE N° 1/2021

le 10 février 2021

Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Demarta (UDC) « Notre police de proximité ».

10.03-2101-Reponse-01_2021-Interpellation-Demarta-Police-proximite.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité répond à l'interpellation, ci-jointe, de Mme Nathalie Demarta (UDC) intitulée « Notre police de proximité » déposée lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2020.

Réponses de la Municipalité :

1. *Quel est son cahier des charges ?*

Réponse : Toutes les réponses à cette question se trouvent dans le Règlement général de police de l'Association de communes Sécurité Riviera (RGPi), lequel peut être aisément consulté sur le site internet de l'ASR selon le lien suivant : [RGPi](#). En particulier, l'article 12 RGPi traite des attributions du Corps de police.

Par ailleurs, les statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera sont également consultables, selon le lien suivant : [Statuts de l'ASR](#).

2. *Quel est le coût annuel ?*

Réponse : Le résumé des comptes de l'Association Sécurité Riviera figure dans le chapitre 3 du Rapport de gestion 2019 selon le lien suivant : [Rapport de gestion 2019](#). La répartition des coûts par commune et par service y est détaillée.

3. *Quelles sont les statistiques annuelles au sujet des interventions (vol, dommage, trafics illégaux ect.) ?*


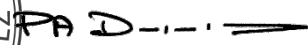
Réponse : Ces informations sont également disponibles dans les Rapports de gestion de Sécurité Riviera. De plus, les infractions et les délits au Code pénal sont détaillés dans les statistiques de la criminalité de la Police cantonale selon le lien suivant : [Statistiques de la criminalité](#).


Un bilan des actions de Police Riviera est relaté mensuellement au travers du Bulletin d'information mensuel de Sécurité Riviera. Ce document est aisément consultable sur le site de l'Association. De plus,



Sécurité Riviera communique activement sur ses prestations par le biais de son journal hebdomadaire et les informations diffusées régulièrement sur les réseaux sociaux ainsi que la Newsletter. Ci-après, les liens vous permettant d'accéder à ces informations : [Bulletin d'information mensuel](#), [Hebdo](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Newsletter](#).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :  Le secrétaire : 

 The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE LA TOUR-DE-PEILZ' around the perimeter. Inside the seal, it says 'CANTON DE LA TOUR-DE-PEILZ' and 'LIBERTÉ ET PATRIE'.

Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Annexe :

- Interpellation de Mme Nathalie Demarta

Adopté par la Municipalité : le 11 janvier 2021



Notre police de proximité

Interpellation

Monsieur le Président du Conseil communal, Madame et Messieurs les municipaux, chers collègues

Pourriez-vous m'informer sur les éléments suivant concernant les services de Police ASR dans notre commune :

- **Quel est son cahier des charges ?**
- **Quel est le coût annuel ?**
- **Quels sont les statistiques annuelles au sujet des intervention : (vol, dommage, trafics illégaux ect.)**

Je remercie par avance la Municipalité de bien vouloir me donner une réponse écrite

Nathalie Demarta